RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence nationale de l'habitat Anah

PROCURATION

Je soussigné, Monsieur Etienne DUVIVIER, Administrateur des Finances Publiques, Directeur des affaires financières et comptables et Agent comptable de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) dont le siège est au 8, avenue de l'Opéra 75001 PARIS, agissant es qualité par la présente procuration faite en application des articles 16 et 190 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

CONSTITUE POUR MES MANDATAIRES GENERAUX :

Madame Béatrice CHAMPAGNE et Monsieur Kadda AMARA à qui je donne pouvoir à titre permanent pour me suppléer et signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

Vous voudrez bien trouver ci-dessous en regard du nom de ces divers mandataires un spécimen de leur signature.

Mandataires	Signatures
DELEGATIONS GENERALES	
• Béatrice CHAMPAGNE	
• Kadda AMARA	

Fait à Paris, le 1er octobre 2026

Le Directeur général
de l'Agence nationale de l'habitat

Pierre CUNÉO

L'Agent comptable
de l'Agence nationale de l'habitat

Etienne DUVIVIER

Décision mise en ligne sur le site anah.gouv.fr le : 1er octobre 2026